

Annexe V
Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Adoption de l'avis du CMDh par consensus:	Réunion du CMDh d'octobre 2023
Transmission des traductions des annexes de l'avis aux autorités nationales compétentes:	08 novembre 2023
Mise en œuvre de l'avis par les États membres [soumission de la ou des modifications par le(s) titulaire(s) de l'autorisation de mise sur le marché]:	08 décembre 2023